

Résidence Joliot-Curie III

La réhabilitation vous est présentée



Joliot-Curie en mouvement

Construite en 1967, votre résidence Joliot-Curie III fait partie du patrimoine historique de Nanterre Coop' Habitat. Si de nombreux travaux ont pu être conduits depuis de nombreuses années pour améliorer votre confort, pour moderniser les installations électriques et les performances énergétiques du bâtiment (étanchéité de la toiture, reprises de façades, changement de fenêtres, calorifugeage...), c'est désormais une réhabilitation thermique et esthétique d'ampleur qui s'engage ces prochains mois.

Déjà, la durabilité de votre résidence sera optimisée. Isolation des façades et de la toiture, travaux d'étanchéité sur l'ensemble de la résidence, remplacement des menuiseries extérieures, nouveau réseau pour le chauffage collectif avec le recours aux énergies renouvelables... De nombreuses interventions seront conduites, avec l'objectif de réduire les consommations d'énergie de la résidence et ainsi maîtriser vos charges.

C'est désormais une réhabilitation thermique et esthétique d'ampleur qui s'engage ces prochains mois

Les halls, locaux et parties communes seront aussi concernées par les prochains aménagements. Une restructuration complète du rez-de-chaussée va voir le jour, à la fois pour rendre accessible les tours aux personnes à mobilité réduite, et aussi pour un usage approprié des espaces collectifs. De nouveaux locaux seront pensés, pour le tri sélectif, pour les vélos, afin que vous disposiez de locaux adaptés à ces besoins.

Vos logements seront également concernés par de prochaines interventions. Remplacement des fenêtres et volets roulants, modernisation de la VMC, suppression du système actuel de vide-ordures dans les tours... Autant d'aménagements pour votre confort à l'intérieur de vos appartements.

Une réhabilitation thermique et une amélioration globale de votre résidence, pour un montant estimé à 11 millions d'euros, qui vous sont présentées dans ce livret d'information.

Septembre 2023

Les premières études techniques ont livré leurs conclusions, les travaux vont pouvoir être lancés prochainement dans votre résidence.

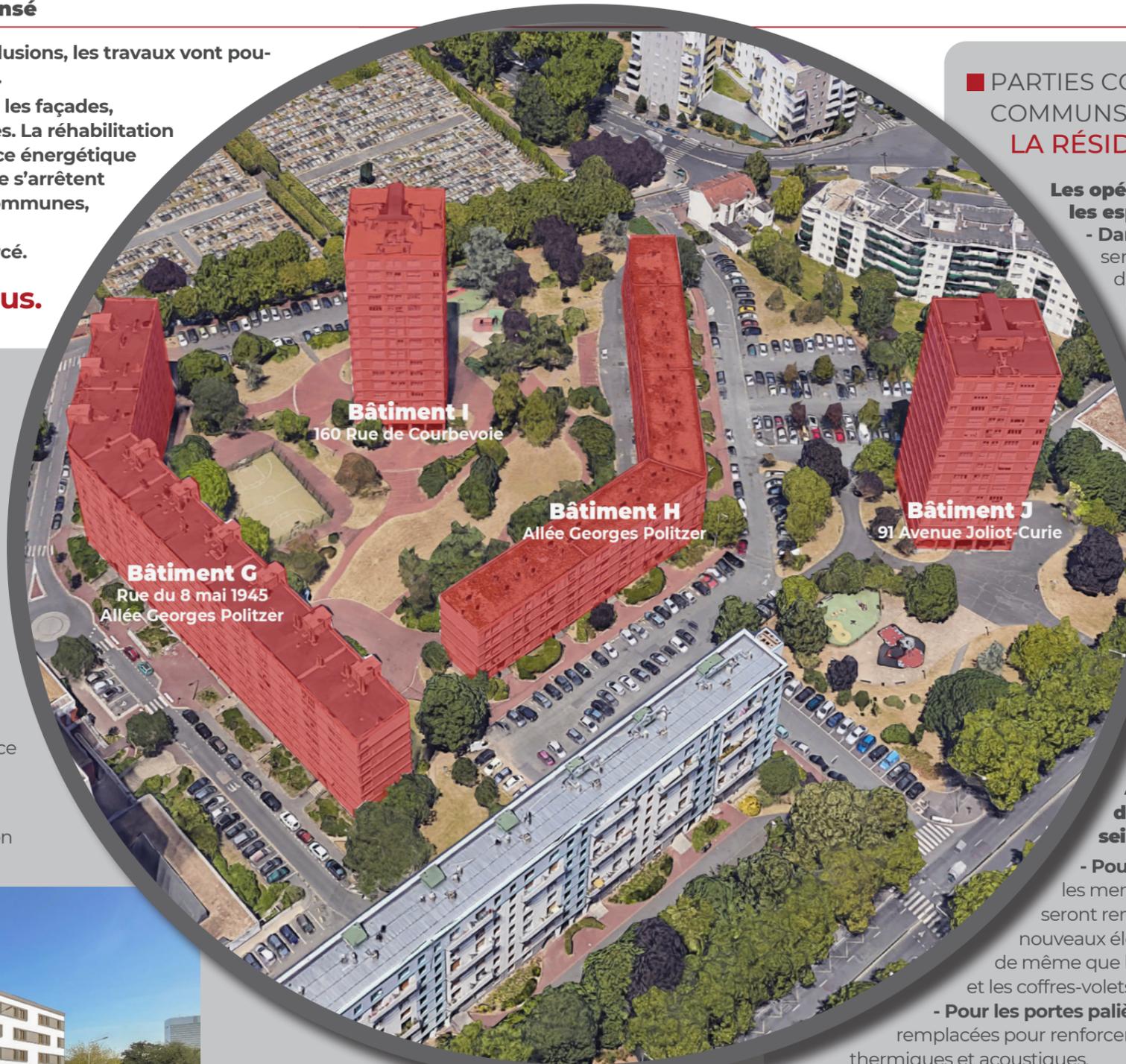
Toiture isolée, fenêtres remplacées, interventions sur les façades, chaufferie rénovée et apport d'énergies renouvelables. La réhabilitation d'ampleur va s'engager pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et de vos logements. Et les opérations ne s'arrêtent pas là, avec une modernisation des halls et parties communes, ainsi qu'une restructuration complète des locaux en rez-de-chaussée, pour un confort quotidien renforcé.

Tour d'horizons des travaux retenus.

■ FAÇADES, TOITURE, RÉSEAU DE CHAUFFAGE : UNE RÉHABILITATION GLOBALE S'ENGAGE

Tout le bâtiment est concerné par les prochains travaux :

- **Pour les façades :** en plus de l'isolation thermique par l'extérieur qui sera conduite pour maximiser le confort dans vos logements, c'est un traitement architectural sobre et intemporel qui revêtira vos façades demain, avec la pose de briques, de métal, et de menuiseries bois.
- **Pour les toitures :** une réfection complète des terrasses va être réalisée, pour une étanchéité et une isolation optimale. Des garde-corps seront mis en place en périphérie de la toiture.
- **Pour le réseau de chaleur :** la mutualisation et la modernisation des chaufferies des résidences Joliot-Curie I et III s'engagent, avec une consommation plus propre via l'apport d'énergies renouvelables.



■ PARTIES COMMUNES, HALLS ET LOCAUX COMMUNS : L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE RÉAMÉNAGÉ

Les opérations à venir concerneront les espaces collectifs intérieurs :

- **Dans les parties communes :** les portes de hall seront remplacées avec l'installation de contrôles d'accès et d'interphonie. Les peintures et l'éclairage des parties communes seront refaites.
- **Pour les halls,** une restructuration complète des halls et des locaux en rez-de-chaussée sera conduite dans les tours, afin de permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et en facilitant les cheminements intérieurs pour tout le monde. Les autres bâtiments verront leurs halls entièrement modernisés.
- **Pour les locaux communs,** une amélioration du fonctionnement des locaux est programmé, en consacrant des locaux pour le tri sélectif, pour les encombrants, pour les vélos.

■ DES INTERVENTIONS JUSQUE DANS VOS LOGEMENTS

Après l'extérieur et les parties communes, des travaux seront également conduits au sein même de vos appartements.

- **Pour les fenêtres et volets roulants :**

les menuiseries extérieures seront remplacées par de nouveaux éléments en bois, de même que les occultations et les coffres-volets roulants.

- **Pour les portes palières :** celles-ci seront remplacées pour renforcer les performances thermiques et acoustiques.

- **Pour les ventilations :** le système de VMC sera entièrement modernisé.

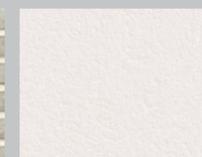
- **Pour les vide-ordures :** le système existant dans les tours (pelles vide-ordures) sera supprimé.



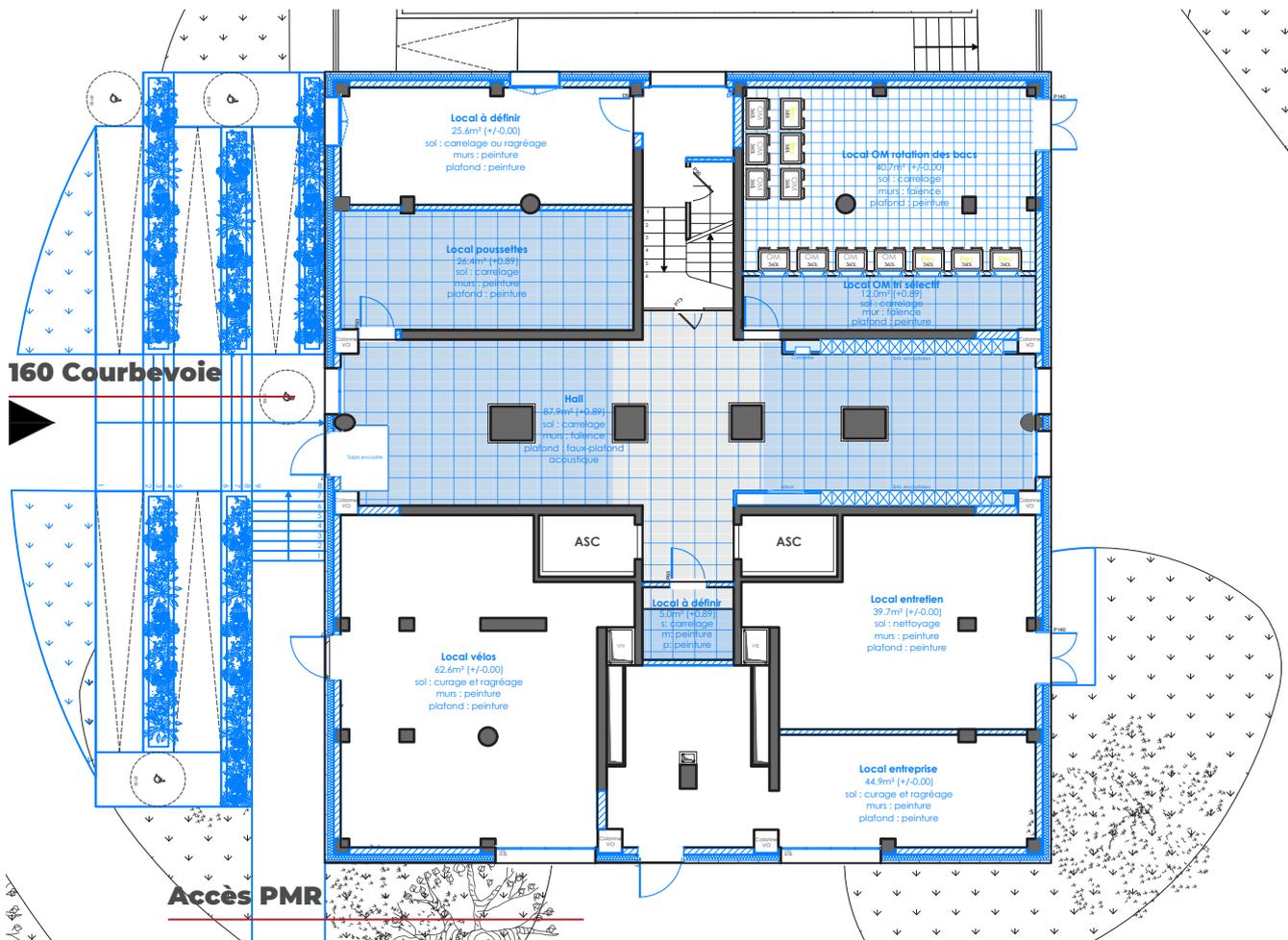
■ DES MATIÈRES NOBLES POUR UNE RÉSIDENCE EMBELLIE

Une attention esthétique a été portée pour les aménagements futurs, avec le choix de matériaux durables et qualitatifs.

Bardage brique, enduit monocouche, métal et bois : votre résidence sera demain habillée par des matières de haute qualité, pour un aspect visuel renforcé.



Résidence Joliot-Curie III : Un cadre de vie repensé



Avant/Après



BUDGET

11 000 000 € H.T.
(PRÉVISIONNEL)

CALENDRIER

- Juillet 2022** Notification Marché Moe
- 5 octobre 2022** Réunion publique locataires
- 4^{ème} trimestre 2022** Étude du projet
- 2^{ème} trimestre 2023** Préparation des dossiers de consultations
- AOÛT 2023** Dépôt du permis de construire
- 27 septembre 2023** Réunion publique locataires
- 3^{ème} trimestre 2023** Consultations des entreprises
- 1^{er} trimestre 2024** Démarrage des travaux (pour deux ans)

